

## AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

### **Pouvoir adjudicateur :**

Ville de Lorient, service Commande Publique - 2 bd Leclerc - CS 30010, Lorient Cedex, F, Téléphone : (+33) 02 97 02 22 64, Courriel : [achats@mairie-lorient.fr](mailto:achats@mairie-lorient.fr), Fax : (+33) 02 97 02 22 44, Code NUTS : FRH04

Adresse(s) internet : Adresse principale : <http://www.lorient.fr>. Adresse du profil acheteur : <http://www.e-megalisbretagne.org>

Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.e-megalisbretagne.org>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Autre adresse : Direction de la Culture - Direction des Médiathèques, Lorient, F, Téléphone : (+33) 02 97 84 33 50, Courriel : [nlepoupon@mairie-lorient.fr](mailto:nlepoupon@mairie-lorient.fr), Code NUTS : FRH04, Adresse internet : <http://www.lorient.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <http://www.e-megalisbretagne.org>

A l'adresse suivante : Ville de Lorient - Service Commande Publique, service Commande Publique - 2 bd Leclerc - CS 30010, Lorient Cedex, F, Courriel : [achats@mairie-lorient.fr](mailto:achats@mairie-lorient.fr), Code NUTS : FRH04, Adresse internet : <http://www.lorient.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale - Activité principale : Services généraux des administrations publiques

### **Objet :**

Prestation d'entretien des trois médiathèques de Lorient Code CPV principal : Descripteur principal : 90911200

Type de marché Services

Description succincte : Prestation d'entretien des trois médiathèques de Lorient. Le marché comporte : - Tranche ferme : nettoyage médiathèque François Mitterrand (bibliothèque principale de la ville 4700 m2). - Tranche optionnelle 1 : médiathèque de Kervénanec( 690 m2 ). - Tranche optionnelle 2 : médiathèque de Keryado ( 305 m2). Le marché comporte en outre la possibilité de prestations complémentaires qui pourront être ponctuellement demandées au prestataire par émission de " bons de commandes " et dont le coût sera calculé sur la base des coûts horaires HT figurant dans la décomposition des prix ; de même si un traitement ponctuel de désinfection ou désinsectisation ( traitement anti – puces ou autre) est demandé.

Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 285 000 euros (global sur 3 ans inclus tranches optionnelles)

Ce marché est divisé en lots : non Mots descripteurs : Nettoyage de locaux

### **Description :**

Description des prestations : Prestation d'entretien des trois médiathèques de Lorient.

Code CPV principal : 90911200 Code NUTS : FRH04

Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

Valeur estimée Valeur hors TVA : 285 000 euros (global sur 3 ans inclus tranches optionnelles)

Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui : Description des modalités ou du calendrier des reconductions : reconductible deux fois une année, dans les conditions prévues à l'acte d'engagement, soit un terme maximal au 30 aout 2021.

Des variantes seront prises en considération : non

Information sur les options : Options : oui : Description des options : L'une ou l'autre des tranches optionnelles pourra être affermie pendant la durée de validité du marché. Aucune indemnité d'attente ou de dédit ne sera versée. La tranche optionnelle 2 pourrait être affermie sans que la tranche 1 l'ait été au préalable.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Informations complémentaires : Le marché fera l'objet d'une action d'insertion par l'économie et l'emploi, à hauteur de 245 heures/an portant sur la tranche ferme du marché. Mots descripteurs : Nettoyage de locaux

Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique :

Conditions de participation :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Pièces administratives relatives à la candidature : (Documents fixés en application des articles 48, 50 à 55 du décret no2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics modifié par le décret no2017-516 du 10 avril 2017. Les imprimés DC1 et DC2 peuvent être utilisés : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Déclaration sur l'honneur à compléter – (Imprimé DC1) : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur : N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015. En cas de groupement, la lettre de candidature (DC1) présentera la composition, la forme du groupement et mentionnera le nom du mandataire. La rubrique E sera complétée en cas de groupement conjoint.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Copie du jugement pour les entreprises en redressement judiciaire. Déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour les entreprises nouvelles : justifier de la date de création.

Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Moyens : organigramme de l'entreprise ; moyens techniques et humains ; qualification des personnels, liste de références de même nature et ampleur effectuées au cours des 3 dernières années indiquant l'objet, le montant, année et le bénéficiaire, coordonnées téléphoniques du correspondant, à défaut le candidat fournit tous éléments de nature à démontrer sa capacité professionnelle à exécuter les prestations. Si le candidat souhaite faire valoir les capacités d'un autre intervenant (ex. sous-traitant), ce dernier fournira les renseignements et documents ci-avant – voir DC2 - accompagné d'un engagement écrit d'assurer la mission. Précisions relatives à la démarche qualité des entreprises.

Marché éligible au MPS : La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### **Procédure :**

Type de procédure : Procédure ouverte

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 23 mai 2018 - 12:00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée en mois : 3 (A compter de la date limite de réception des offres)

Modalité d'ouverture des offres Date : 23 mai 2018 - 18:00

Renseignements complémentaires :

Renouvellement : Il s'agit d'un marché renouvelable

Appel d'offres ouvert en application des articles 25-I, 66, 67, 77, 78 et 80 du décret no2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics modifié par le décret no2017-516 du 10 avril 2017.

Forme juridique : Entreprise ou groupement qui définira sa forme, sa composition et désignera le mandataire. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des cotraitants dans ses relations contractuelles avec la Ville. Un opérateur économique ne peut se présenter à la fois en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement ni se présenter dans plusieurs groupements.

Documents rédigés en langue française et exprimées en EURO. Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre. Le marché comporte une prestation forfaitaire par tranche. Des prestations ponctuelles complémentaires pourront être commandées au titulaire, selon besoin et rémunérées sur la base des taux horaires figurant dans la décomposition de prix du marché.

Durée du marché : Les prestations de la tranche ferme démarrent au 31/08/2018 pour une année, reconductible deux fois une année par décision expresse de la collectivité, soit un terme maximal au 30/08/2021. Visites des sites obligatoires pour la formulation d'une offre : le 25 avril 2018, rendez-vous à 9 h 30, médiathèque F. Mitterrand (L'Orientis, 4 place F. Mitterrand).

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, CS 44416, 35044, Rennes Cedex, F, Téléphone : (+33) 02 23 21 28 28, Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr), Fax : (+33) 02 99 63 56 84

Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

- Sur la base des articles L 551- 1 et R 551 - 1 du Code de Justice Administrative (CJA) : référé précontractuel pour manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat.
- Sur la base des articles L551-13 et suivants du CJA : référé contractuel, pour manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence dans les délais prévus par l'article R551-7 du CJA.
- Référé suspension à la signature du marché contre le contrat lui-même dans le délai de 2 mois à compter de la réalisation des formalités de publicité et de l'information de la conclusion du contrat (article L-521-1 du CJA).
- Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.
- Recours en annulation contre la déclaration d'infructuosité ou la déclaration sans suite de la procédure, recours en annulation contre les clauses réglementaires du contrat dans le délai de 2 mois à compter de la signature du contrat.
- Procédure de médiation devant le Président du Tribunal Administratif (article L213-1 du CJA).

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Rennes ; adresse ci-dessus.

Direction des Instances et des Affaires Juridiques de la Ville, 2bd Leclerc CS 30010, 56315 Lorient Cedex Tel 02.97.02.22.45 - télécopieur 02.97.02.21.72, - Lorient (Ville), F

Date d'envoi du présent avis : 05.04.2018